

Toutefois, dans l'ensemble de ces projets, on tente d'élaborer des indicateurs qui seront crédibles, pertinents et appliqués d'une manière uniforme et qui seront utilisés à grande échelle et auront une incidence sur la prise de décisions à tous les échelons. Cependant, pour atteindre cet objectif, il faut pousser davantage les recherches scientifiques, ce qui est d'ailleurs l'une des principales orientations de l'activité canadienne.

La science au service du développement durable

Au Canada, les politiques de développement durable s'appuient sur une science reposant sur des assises solides. Les universités, les ministères et les organismes gouvernementaux, le secteur privé et les organisations non gouvernementales contribuent à l'accroissement du corpus des connaissances scientifiques. De nombreux travaux de recherche scientifique portent sur des besoins particuliers, notamment la réduction de l'utilisation de substances nuisibles à l'environnement. D'autres travaux sont en cours sur des outils et des questions plus générales (modélisation climatique, techniques de télédétection, etc.).

On constate une augmentation des travaux de recherche pluridisciplinaire. Des spécialistes en sciences naturelles et sociales unissent leurs efforts pour mieux comprendre la nature complexe des écosystèmes. Ils travaillent avec des homologues d'autres pays pour diffuser les connaissances acquises et permettre ainsi aux pays en développement et au monde en général d'en bénéficier. Parallèlement à ces travaux, on déploie des efforts plus importants pour rendre l'information accessible à une vaste gamme d'utilisateurs éventuels.

Gestion de la biotechnologie respectueuse de l'environnement

La biotechnologie est un domaine scientifique en croissance au Canada. On l'utilise pour satisfaire les besoins en matière d'aliments et de ressources, et elle trouve des applications sur le plan de la protection et de la restauration de l'environnement. Ainsi, le réseau BIOQUAL incite à utiliser la biotechnologie de façon novatrice pour lutter contre la pollution et traiter les eaux usées. Les Canadiens participent également à des travaux d'envergure internationale sur la biotechnologie par l'entremise du secteur privé, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres institutions. De plus, ils aident des pays en développement à combler leurs besoins à l'aide de la biotechnologie.

Il importe en même temps d'assurer un contrôle adéquat de la biotechnologie et d'informer le public au sujet des avantages qu'elle présente et des risques qu'elle comporte. La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* régit les produits d'origine biotechnologique. Elle prescrit la réalisation d'une évaluation des risques avant d'accorder toute autorisation relative à l'importation ou à la production d'une substance biologique. On élabore actuellement des règlements et des politiques pour veiller à ce que le processus d'évaluation tienne compte des préoccupations concernant la santé et la sécurité du public et de l'environnement. Un nouveau cadre fédéral visant la réglementation en biotechnologie devrait être établi d'ici septembre 1995.